

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 04 avril 2018 à 14 heures 30

SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

L'an deux mille dix-huit, le quatre avril à 14 heures 30, les Membres du Comité Syndical se sont réunis au siège du SMICVAL du Libournais - Haute Gironde, sous la présidence de Monsieur Alain MAROIS, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers.

Date de la convocation : 29/03/2018

Etaient présents :

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
CDC du Canton de Fronsac				CDC du Grand Saint Emilionnais			
Monsieur BEC	X	Monsieur MARIEN		Monsieur LAURET		Monsieur GALINEAU	
Monsieur COMBILLET	-	Madame EYHERAMONNO	X	Monsieur VALLADE	X	Monsieur CANUEL	
Madame REGIS		Madame AMOUROUX		Monsieur BROUDICHOUX	X	Monsieur DUMONTEUIL	
Monsieur GRELAUD	Ex	Monsieur GALAND		Monsieur PORTAUD		Madame LE DUIGOU	
Monsieur BESSON	X	Madame PEYREFITTE		CDC de l'Estuaire			
Communauté d'Agglomération du Libournais				Monsieur GANDRE	X	Monsieur RIGAL	
Monsieur MAROIS	X	Monsieur MARTINEZ		Monsieur BAILAN	X	Monsieur NOEL	
Monsieur BERTHOME (V/Pdt)	X	Monsieur PAIGNE		Monsieur LABRIEUX		Monsieur VILLAR	
Monsieur ROUSSET (V/Pdt)	X	Madame ROUEDE		Monsieur BERNARD		Madame VERIT	
Madame GANTCH (V/Pdte)	X	Madame KRIER		Monsieur RIVEAU		Monsieur CORONAS	
Monsieur ABANADES (V/Pdt)	X	Monsieur AUDINET	X	CDC du Pays de St Aulaye			
Monsieur RESENDE (V/Pdt)	Ex	Monsieur MESPLEDE		Monsieur DELAVIE (V/Pdt)	X	Monsieur SEBART	
Monsieur GRELOT	X	Monsieur COSNARD		Monsieur GENDREAU		Monsieur BERNARD	
Madame VIANDON		Monsieur REIS-FILIBE		CDC Latitude Nord Gironde			
Monsieur FOULHOUX	X	Monsieur DARQUEST		Monsieur RENARD (V/Pdt)	X	Monsieur QUERION	
Monsieur VACHER (V/Pdt)	X	Madame PEYRIDIEUX		Monsieur BOULAN		Madame GRACIA	
Monsieur ROBIN	X	Madame LEMOINE		Monsieur HAPPERT	X	Monsieur JAUBLEAU	
Monsieur GUILHEM		Monsieur NADEAU		Monsieur BLAIN	X	Monsieur SAINQUANTIN	
CDC du Cubzaguais				CDC du Canton de Blaye			
Monsieur GUINAUDIE (V/Pdt)	X	Monsieur COURSEAUX		Monsieur DUEZ (V/Pdt)	X	Madame MERCHADOU	
Madame MONSEIGNE	Ex	Madame LARRIEU		Madame GOUTTE	X	Monsieur MOURLOT	
Monsieur RAYNAL	X	Madame COUPAUD		Monsieur ARRIVE	X	Monsieur MOULIN	
Monsieur GRANCHERE	Ex	Madame GUINAUDIE		Monsieur LORIAUD (V/Pdt)	Ex	Monsieur ARNAUDIN	
Monsieur ARNAUD		Monsieur MERCADIER		Monsieur CARREAU	Ex	Monsieur IMBERT	
Monsieur FAMEL		Monsieur TABONE		Monsieur LIMOUZI	X	Monsieur FRAPPE	
Monsieur JOLY	X	Monsieur MEYEVILLE					

Accusé de réception en préfecture
033-255306617-20180404-2018-16-DE
Date de télétransmission : 09/04/2018
Date de réception préfecture : 09/04/2018

Titulaires		Suppléants	
CDC Isle Double Landais			
Monsieur LACHAIZE	Ex	Monsieur MONTAUD	X
Monsieur AUTIER	X	Monsieur BAGUET	

Excusée ayant donné procuration :

Madame MONSEIGNE, Déléguée titulaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais a donné procuration à Monsieur GUINAUDIE, Vice-Président du SMICVAL et Délégué titulaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais

Invités excusés :

Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne,
 Madame HARDY, Conseillère Départementale de la Gironde (canton de Libourne)
 Monsieur FROUIN, Vice-Président du Conseil Départemental de la Gironde (canton de Fronsac)

Invité présent :

Monsieur CANTET, Trésorier de Coutras

En ouverture de séance, sur les 48 Délégués qui composent le Comité Syndical du SMICVAL du Libournais – Haute Gironde, lors de l'Assemblée Générale du 04 avril 2018, 30 d'entre eux étaient présents ou représentés par un suppléant.

Accusé de réception en préfecture
 033-253306617-20180404-2018-10-DE
 Date de télétransmission : 09/04/2018
 Date de réception préfecture : 09/04/2018

DELIBERATION N° 2018 - 10

Objet : Budget Primitif 2018 : budget principal

Rapporteur : Monsieur DELAVIE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2311-1 et suivants,

Vu l'adoption du Compte administratif 2017 – budget principal le 21 mars 2018,

Vu l'adoption de l'affectation des résultats de la section de fonctionnement en date du 21 mars 2018,

Vu l'adoption du débat d'orientations budgétaires présenté le 21 mars 2018,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances réunie le 09 février 2018.

Considérant que le budget primitif 2018 a été préparé en tenant compte des masses de dépenses et de recettes présentées lors du débat d'orientations budgétaire en date du 21 mars 2018,

Considérant que le budget doit être voté en équilibre réel avant le 15 avril de l'exercice auquel il s'applique,

Monsieur DELAVIE, Vice-Président chargé de la maîtrise de la trajectoire budgétaire, propose aux Membres du Conseil Syndical de bien vouloir adopter le budget primitif 2018, comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	33 594 928.55 €	33 594 928.55 €
Section d'Investissement	11 353 065.15 €	11 353 065.15 €
TOTAL	44 947 993.70 €	44 947 993.70 €

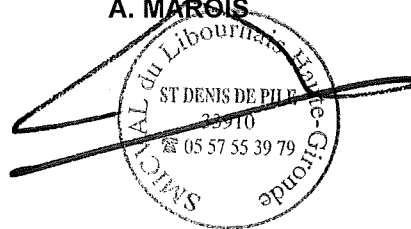
(Maquette budgétaire ci-jointe)

Après avoir pris connaissance des éléments constituant le budget primitif 2018, ainsi que des explications s'y rapportant et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical à l'unanimité des membres présents (30 délégués présents, sur 48 délégués en exercice), dont 1 procuration, adopte le budget primitif 2018 du SMICVAL du Libournais Haute Gironde.

FAIT ET DELIBERE, LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
FAIT A ST DENIS DE PILE, le 04 avril 2018

Le Président,

A. MAROIS



Accusé de réception en préfecture
033-253306617-20180404-2018-10-DE
Date de télétransmission : 09/04/2018
Date de réception préfecture : 09/04/2018

Accusé de réception en préfecture
033-253306617-20180404-2018-10-DE
Date de télétransmission : 09/04/2018
Date de réception préfecture : 09/04/2018